

29/10/2021

COMMUNIQUE DE PRESSE « LE DEFI DU MOIS SANS TABAC »



L'Agence Sanitaire et Sociale lance pour le mois de novembre un « défi du mois sans tabac » pour la deuxième année consécutive. Objectif ? Inciter le plus grand nombre de fumeurs à participer à ce défi en leur apportant un soutien via la mobilisation de toute la société : acteurs publics, associations, médias, réseaux sociaux. Dans le cadre de cette opération, un groupe privé Facebook est mis en ligne #NovembreSansTabac.

Les études démontrent qu'un mois sans fumer multiplie par 5 fois les chances d'arrêter définitivement. En effet, après 30 jours d'abstinence, la dépendance est moins forte et les symptômes de nervosité et d'irritation notamment sont moins présents.

En novembre, relever le défi tous ensemble

Le 2 novembre, le top départ du défi collectif « Moi(s) sans tabac » sera donné. Les participants recevront régulièrement des messages, des conseils et des astuces. L'objectif est d'inciter les fumeurs à participer à un mouvement collectif pour faciliter leur démarche d'arrêt. Les fumeurs sont nombreux à vivre en même temps les bénéfices et les difficultés de l'arrêt.

En 2020, ce groupe privé avait enregistré 290 membres, âgé de moins de 18 ans et jusqu'à plus de 65 ans.

Une équipe de professionnels mobilisée pour les membres du groupe FB

Les professionnels de santé sont mobilisés pour accompagner tous les fumeurs dans leur démarche, pendant ce Mois Sans Tabac, mais aussi après. Des infirmiers, des psychologues, une diététicienne, si besoin, seront là pour accompagner la dynamique du groupe et les interrogations individuelles.

Durant le défi et même après, les professionnels de l'ASSNC, en particulier de DECLIC, et les professionnels du CHS du Centre de Soins en Addictologie seront toujours disponibles pour rencontrer et accompagner, si besoin les participants.

Dans le cadre des accompagnements en addictologie, le partenariat ASSNC et CHS est essentiel. En effet, le rôle de l'ASSNC se situe sur le volet de la prévention et celui du CHS sur la prise en charge médicale avec le Centre de Soins en Addictologie (CSA). Le dispositif DECLIC est amené à faire le pont entre la prévention et le soin.

Par ailleurs, l'ensemble des professionnels de santé du territoire joue un rôle primordial dans le cadre des orientations et des accompagnements au plus près des personnes.

Encourager les actions de proximité

La société civile est également sollicitée pour apporter un soutien aux personnes qui se lancent le défi d'arrêter de fumer. Ainsi, l'ASSNC en partenariat avec le GIEP NC et la maison de la jeunesse de la ville de Dumbéa propose l'exposition des œuvres SPOT TOI BIEN SANS TABAC jusqu'à la fin de l'année. Cette exposition, dont l'ensemble des œuvres a été réalisé par les bénéficiaires du dispositif SPOT (chant, sculpture, peinture) a pour objet de susciter le débat autour du fléau que représente le tabac en Nouvelle-Calédonie.



Par ailleurs, en partenariat avec des établissements scolaires tels que ceux de Rivière Salée (collège et lycée) des actions seront organisées au cours du mois de novembre.

On note aussi la mobilisation dans certaines entreprises en partenariat avec l'ASSNC, où seront proposées des actions au profit des salariés au cours du mois de novembre. Ces actions portées par les établissements seront mises en œuvre par des jeunes et auront pour objectif de sensibiliser leurs pairs sur les méfaits de la consommation du tabac et les solutions existantes pour diminuer voire arrêter de fumer.

Une séance spécialement dédiée à la presse est prévue le **mercredi 4 novembre** dans les locaux de l'entreprise Komatsu (12 bis rue Jean Chalier PK4) de **9h à 10h**.

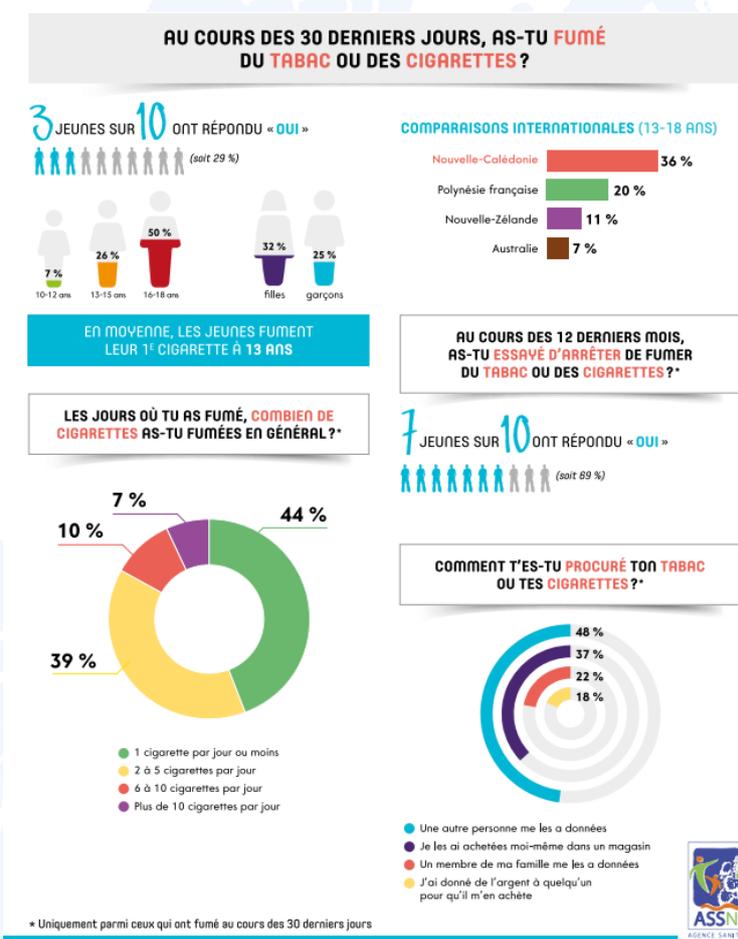
DECLIC, qu'est-ce que c'est ?

DECLIC est un dispositif qui accueille, accompagne et soutien les jeunes de moins de 25 ans et leur famille face aux consommations (cannabis, tabac, alcool, écrans...). Il s'agit d'un dispositif gratuit, anonyme et confidentiel.

Les consultations jeunes consommateurs DECLIC sont proposées sur Koné, Koumac, Poindimié, Houailou, Bourail, La Foa, Paita, Mont Dore, Dumbéa et Nouméa. Pour tous renseignements vous pouvez contacter par téléphone au 25 50 78 ou par mail declic@ass.nc.

Chiffres du baromètre santé jeunes 2019 :

<https://www.santepourtous.nc/la-sante-en-chiffre/barometre-jeunes/tabac-alcool-cannabis-et-autres>



Chez les adultes, le baromètre santé adulte de 2015 indiquait que 80% déclaraient avoir déjà consommé du tabac et au moment de l'enquête près d'un calédonien sur deux consommés actuellement du tabac.

Pour en savoir plus :
www.santepourtous.nc

CONTACT PRESSE
Anne-Laure MEUNIER
Tél : 25 07 71 ou 75 34 71
Email : communication@ass.nc